



FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 21-nov.-2013

Date de révision 01-août-2014

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit Ru-Glyde

Autres moyens d'identification

Code du Produit RG-18, RG-18BK, RG-18CT, RG-18MY, RG-20, RG-20BK, RG-20MY, RG-55, RG-55BK, RGC-18, RGC-20

Synonymes Tire Mounting Lubricant

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant de montage pour pneus et pour caoutchouc

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Adresse Fournisseur

AGS Company
P.O. Box 729
Muskegon, MI
49443
TEL: 800-253-0403

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 800-255-3924

2. IDENTIFICATION DES DANGERS


Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses 2012 d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë par inhalation - poussières et brouillard	Catégorie 4
Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A

Éléments du SGH pour les étiquettes, incluant les énoncés préventifs

Aperçu des urgences

<p>Mention d'avertissement Déclarations sur les risques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nocif en cas d'ingestion • Nocif par inhalation • Provoque une irritation cutanée • Provoque une sévère irritation des yeux • Peut causer le cancer • Peut nuire à la fertilité ou au fœtus 	<p>Danger</p> <div style="text-align: center;">  </div>	
<p>Aspect Thé coloré</p>	<p>État physique Liquide.</p>	<p>Odeur sans odeur</p>

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
- Se procurer les instructions avant utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils généraux

- En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins

Peau

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon
- En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins
- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Inhalation

- EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

- EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- Rincer la bouche

Entreposage

- Garder sous clef

Élimination

- Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Danger non classé ailleurs (DNCA)

Sans objet

Autres informations

Pas d'information disponible.

0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Synonymes**

Tire Mounting Lubricant

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	7.08
Bichromate de sodium, dihydrate	7789-12-0	6.93
Ethylenglycol	107-21-1	2.28
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinées au solvant	64742-65-0	0.16

4. PREMIERS SOINS**Description des mesures requises pour les premiers secours****Contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas d'exposition ou de malaises.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**Symptômes/effets les plus importants**

Irritation.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire**Avis aux médecins**

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

aucune

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Les récipients peuvent exploser en cas de chauffage.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de sodium Oxydes de potassium.

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité à un choc mécanique**

Aucune.

Sensibilité à une décharge statique

Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Utiliser un équipement de protection personnelle. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Bien laver après manipulation.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

Produits incompatibles Hydrazine, Acides, Composés halogénés, Oxydants forts.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Directives au sujet de l'exposition****Sécurité intégrée appropriée**

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection de la peau et du corps Gants de protection.
Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide	Aspect	Thé coloré
Odeur	sans odeur	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>	
pH	9.6	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	Aucun à notre connaissance	
Point d'éclair	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Taux d'évaporation	Plus lentement que l'acétate de butyle	Aucun à notre connaissance	
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Limites d'inflammabilité dans l'air			
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible		
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible		
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Densité gazeuse	Plus dense que l'air	Air = 1	
Densité	1.01	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans l'eau	complètement soluble	Aucun à notre connaissance	
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
Indice d'inflammabilité	Non Inflammable		
Propriétés explosives	Donnée non disponible		
Propriétés comburantes	Donnée non disponible		
<u>Autres informations</u>			
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	donnée non disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits incompatibles

Hydrazine, Acides, Composés halogénés, Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de sodium. Oxydes de potassium.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition**Informations sur le produit**

Inhalation	Nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation de la peau.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Information sur les composants**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Symptômes Irritation

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation	Pas d'information disponible.
effets mutagènes	Pas d'information disponible.
Cancérogénicité	Les produits pétroliers sont connus pour causer le cancer en raison de la présence de composants cancérogènes (p. ex., benzène, DMSO). Ces composants cancérogènes sont typiquement présents dans les produits pétroliers bruts et peuvent être éliminés pendant le procédé de raffinage.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Bichromate de sodium, dihydrate	A1	Group 1	Known	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	A2	Group 1		X

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 – Agent cancérigène suspecté chez l'Homme

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

NTP : (National Toxicity Program)

Connu – Cancérogène connu

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Pas d'information disponible.
Toxicité pour le développement	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique)	Pas d'information disponible.
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)	Pas d'information disponible.
Risque d'aspiration	Pas d'information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Toxicité aiguë	0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue
<i>Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH :</i>	
DL50 orale	618 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
DL50 épidermique	3438 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
Inhalation poussières/brouillard	1.4 mg/L; Estimation de la toxicité aiguë

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Ethylenglycol 107-21-1	EC50 96 h: 6500 - 13000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h: 14 - 18 mL/L static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: 40000 - 60000 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 16000 mg/L static (Poecilia reticulata) LC50 96 h: = 27540 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 40761 mg/L static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 41000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 10000 mg/L 16 h EC50 = 620 mg/L 30 min EC50 = 620.0 mg/L 30 min	EC50 48 h: = 46300 mg/L (Daphnia magna)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinées au solvant 64742-65-0		LC50 96 h: > 5000 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		EC50 48 h: > 1000 mg/L (Daphnia magna)
Triéthanolamine 102-71-6	EC50 72 h: = 216 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 96 h: = 169 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 10600 - 13000 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: > 1000 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: 450 - 1000 mg/L static (Lepomis macrochirus)		EC50 24 h: = 1386 mg/L (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

Nom Chimique	log Pow
Hydroxyde de potassium	0.83
Ethylenglycol	-1.93

Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ce produit peut être un déchet dangereux selon le règlement 40 CFR 261, lorsqu'il est jeté.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé.

ICAO	Non réglementé
IATA	Non réglementé.
IMDG/IMO	Non réglementé
RID	Non réglementé
ADR	Non réglementé
ADN	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS	Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Ethylenglycol	107-21-1	2.28	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Hydroxyde de potassium	1000 lb			X
Bichromate de sodium, dihydrate		X		

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Quantité de substances dangereuses à déclarer	Quantité de substances extrêmement dangereuses à déclarer	RQ
Hydroxyde de potassium	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Ethylenglycol	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Bichromate de sodium, dihydrate	7789-12-0	Carcinogen Developmental

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Bichromate de sodium, dihydrate			X	X	X
Ethylenglycol	X	X	X	X	X

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Danger pour la santé 2*	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Précautions individuelles X

**Indique un risque chronique pour la santé*

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 21-nov.-2013

Date de révision 01-août-2014

Note sur la révision Sections de la FS mises à jour: 3.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité